

DOCUMENT DE SYNTHÈSE HANDIPACTE PAYS DE LA LOIRE 2014-2016

2014

CREATION DU DISPOSITIF HANDI-PACTE DES PAYS DE LA LOIRE (2 juin 2014)

1

2 juin 2014 : Le comité de pilotage du Handi-Pacte déclenche les premières actions.

Le pacte territorial favorise une synergie d'échanges de bonnes pratiques et d'outils. Il vise à fédérer un réseau d'acteurs appartenant à toutes les fonctions publiques, dans l'optique de pérenniser des pratiques communes d'insertion et de maintien dans l'emploi des personnes handicapées, favorisant les mobilités entre les fonctions publiques. La présentation de Catherine AMIEL a précisé les modalités de fonctionnement du dispositif.

Animation du pacte : AFPA Transitions Pays de la Loire

GROUPES DE TRAVAIL DES REFERENTS HANDI-PACTE (16 octobre et 4 novembre 2014)

Trois réunions des groupes de travail des référents Handicap : 16 octobre 2014, 4 novembre 2014 et 20 janvier 2015.

La possibilité pour les acteurs du terrain d'échanger sur les pratiques des structures et des fonctions publiques s'est révélée d'une grande richesse. Les groupes ont ainsi construit des fiches action (2 en 2014 et 2 en 2015) qui sont diffusées et partagées par toutes les communautés professionnelles :



COMITE DES EMPLOYEURS PUBLICS DES PAYS DE LA LOIRE (11 décembre 2014)

L'inauguration du comité des employeurs publics des Pays de la Loire a été l'occasion de présenter le pacte et son fonctionnement.

L'engagement des dirigeants des établissements est un axe essentiel de l'efficacité du dispositif.



Présentation du diagnostic territorial



À la suite de la rencontre avec 32 établissements des trois fonctions publiques de mai 2014 à septembre 2014, un diagnostic territorial a été présenté à l'ensemble des employeurs publics des Pays de la Loire permettant d'établir un état des lieux de la situation des personnes en situation de handicap sur le territoire.

Cette collecte alimente la réflexion des différents comités et groupes de travail pour mettre en œuvre une politique commune.

Témoignage d'une politique Handicap

Le témoignage de Daniel Rossi sur la politique Handicap de la ville d'Angers relate avec efficacité l'intérêt pour les acteurs du terrain d'échanger et de réfléchir ensemble sur leurs pratiques professionnelles.



Ce témoignage de « bonnes pratiques » a fait ensuite l'objet d'une diffusion auprès des employeurs publics.



Daniel ROSSI

Conseiller en mobilité professionnelle Ville d'Angers

2

SIGNATURE DU PACTE D'ENGAGEMENT DES EMPLOYEURS PUBLICS

L'engagement du Préfet de Région :



L'engagement de Henri-Pierre COMET, Préfet de la région des Pays de la Loire s'est formalisé au moment de la signature de la charte.

L'engagement des employeurs publics :

Les représentants des employeurs publics des Pays de la Loire ont à la suite du Préfet de la Région signé la Charte d'engagement avec Michel Ricochon, Directeur régional de la DIRECCTE.



GRUPE

DECINS DU





Le 31 mars 2015, se sont réunis les médecins de prévention de la fonction publique des Pays de la Loire.

Ils ont défini ensemble les typologies des problématiques rencontrées dans la mise en œuvre de leur mission.

Naissance du site collaboratif 2015

3



PACTE TERRITORIAL
Pour l'insertion et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés

 Rechercher dans ce site

- Accueil
- Actualités
- COPIEL
- EMPLOYEURS PUBLICS PDL
- MEDECINS DE PREVENTION
- RÉFÉRENTS HANDICAP
- Publications
- Liens utiles
- Contact
- Foire aux questions

En plus des échanges dans le cadre des groupes de travail des différents communautés professionnelles, la diffusion des bonnes pratiques et des expériences innovantes est assurée par le site collaboratif construit dans ce but.

Chaque communauté bénéficie de son propre espace protégé et plusieurs onglets sont accessibles au public :

<https://sites.google.com/a/campus.afpa.fr/handipacte-fonctionpublique-paysdelaloire>

Il répertorie une veille juridique accessible à tous.

Outil de mobilité professionnelle inter-fonction publique



L'objectif est de réunir et centraliser les informations nécessaires à tous les référents lorsqu'ils traitent les dossiers. Il s'agit de réduire leur temps de recherche des informations et faciliter leur connaissance mutuelle au sein des trois fonctions publiques.

À travers cette base de données, ils pourront trouver réunies toutes les informations relatives au métier dans les trois fonctions publiques. Ainsi, les référents pourront proposer un éventail de choix et de prévention plus étendu aux agents et aux équipes et devenir force de propositions dans une politique générale de gestion du handicap.

Second comité des employeurs publics (2 décembre 2015 reporté au 1er mars 2016)

La politique Handicap dans la fonction publique :

- Présentation d'une politique du handicap *Madame Claire LE BOUCHER, CHR Guillaume Régnier de Rennes*
- Témoignage de l'intégration d'une personne en situation de handicap : *Madame Magali VOROS, attachée d'administration d'Etat au ministère de la Santé.*

Instances d'échanges de pratiques (janvier 2015)

« Le tutorat : dispositif d'intégration d'une personne en situation de handicap. »

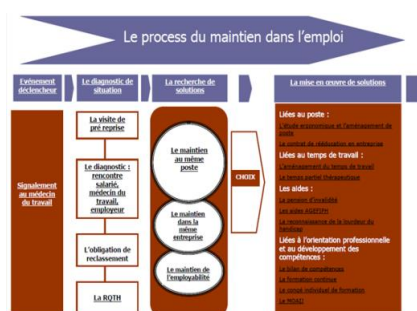
Dans le précédent groupe de travail des référents Handicap des 16/10/2014 et 04/11/2014 une fiche action sur les éléments constitutifs de la réussite d'une intégration a été formalisée. Cette fiche action n°2 recommande de « proposer un accompagnement de la personne par un référent ou un tuteur » dans le volet « mise en confiance ».

Nous reprenons cette proposition pour étudier avec le groupe de travail des référents handicap l'intérêt du tutorat dans le processus d'intégration d'une personne en situation de handicap au sein d'un service. Nous finaliserons ces échanges de pratiques par la construction d'une nouvelle fiche action n°3.



Manifestation sur le thème du Handicap psychique

- Présentation de la journée par Catherine AMIEL, DIH FIPHFP.
- Intervention du Docteur LE GUAY, Président du CREHPSY sur le thème du handicap psychique et les problématiques de ce handicap en insertion et maintien dans l'emploi
- Échanges avec Mesdames MARION et DELOFFRE, membres du CREHPSY. L'action de l'association ALPHA avec présentation de situations concrètes et témoignages.
- Intervention de Jessica RODRIGUEZ MDA 49
- Intervention de Pascal FOURNIER du GEIST53 - SAPHIR et échanges. L'emploi accompagné lié à la notion de « pairs aidants ».
- Intervention de Katell BERTHELOT de l'ADAPT. Maintien dans l'emploi et ergonomie.

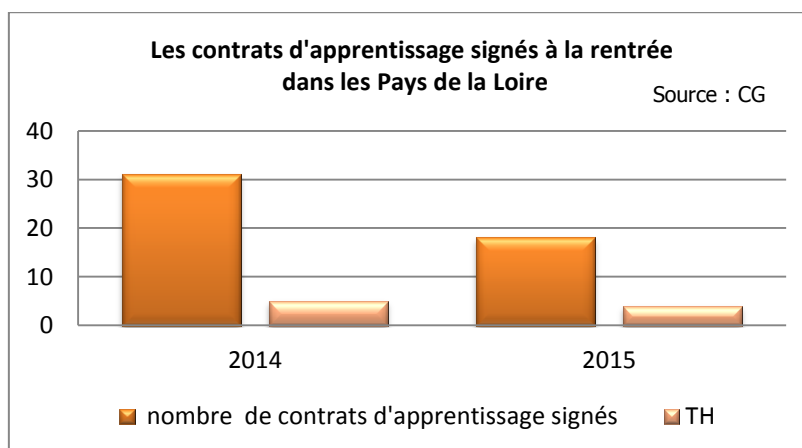


- Intervention de Renaud ROLAND, directeur Cap Emploi44 et échanges. Le recrutement.

Évolution législative et réglementaire (septembre 2015)

La rentrée 2015 : l'apprentissage :

- Mieux connaître l'apprentissage en Pays de la Loire
- L'apprentissage : un mode de formation à développer dans la fonction publique
- L'apprentissage, un outil efficace de formation et d'insertion professionnelle par des acteurs de l'apprentissage
- Le choix du recrutement d'un apprenti en situation de handicap
- L'apprentissage, vecteur de transmission des compétences et savoir-faire en interne



Le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) promeut ce dispositif et encourage, par la création de nouvelles aides financières, les employeurs publics à recruter des personnes handicapées par la voie de l'apprentissage ;

- le futur apprenti doit être préalablement reconnu comme handicapé par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) ;
- la rémunération d'un apprenti handicapé est majorée de 15 points la dernière année si la formation est prolongée en raison du handicap.

Des aménagements peuvent être mis en œuvre :

- la formation peut intervenir dans un centre de formation d'apprentis spécialisé (CFAS) ou dans un CFA du milieu ordinaire permettant de bénéficier d'un soutien adapté ;
- le déroulement pédagogique peut être adapté ou des enseignements à distance être mis en place, sur autorisation du Recteur d'académie ;
- lors des examens, l'apprenti handicapé peut bénéficier d'un tiers temps supplémentaire, de matériels adaptés, de l'assistance d'un secrétariat ou d'un agencement spécifique de salles.

Réunion des professionnels de santé (30 mars 2015)

Malgré la participation réduite, les médecins présents ont produit une typologie des problématiques qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur mission sur le thème de l'inaptitude au travail ou au poste. Ce travail a fait l'objet d'une note de synthèse (n°3).

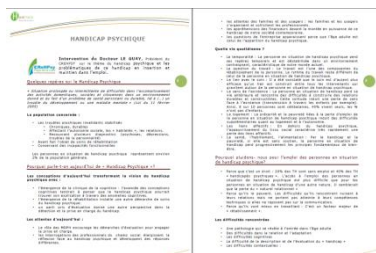
Information des employeurs publics 2015

Lettre d'information sur la PPS :

Lettre d'information sur l'apprentissage :

Année	Mars 2014	Mars 2015	Evolution
Contrats signés	100	120	+20%

Deux lettres d'information sur le handicap psychique



N°1

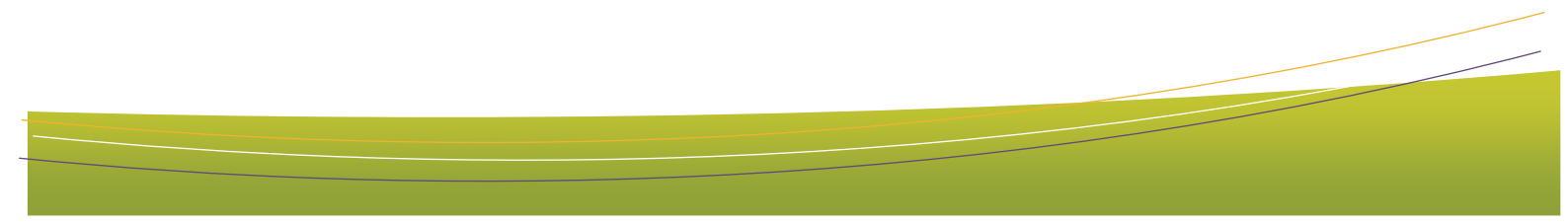


N°2

Présentation Handipacte dans le cadre de la formation des référents (23 juin 2015)

Cette action de communication au moment de la formation des référents de la fonction territoriale contribue à notre notoriété qui est un gage de la qualité des échanges.

Réunis au CNFPT de Nantes, les futurs correspondants provenaient des différentes régions du territoire. Nous avons pu ainsi présenter les différents HANDIPACTE des régions françaises.



Atlas régional (octobre 2016)

- Les Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi et la demande d'emploi en Pays de la Loire et sur les départements ligériens
- L'emploi dans la fonction publique en France (données INSEE de 2014)
- L'emploi dans la fonction publique en région Pays de la Loire (données INSEE de 2014)
- L'emploi dans la fonction publique en région Pays de la Loire (données de 2015)
- Enquête Handitoriale 2013 sur le département de la Loire Atlantique

ATLAS RÉGIONAL 2016
HANDIPACTE PAYS DE LA LOIRE

Présentation régionale
[\(lien\)](#)

8

Échanges de pratiques professionnelles (20 septembre 2016)

Échange des pratiques professionnelles dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Intervenante : Elisabeth FERREC.

1. Comment accompagner une personne peu qualifiée en reconversion professionnelle ? Formations et aides ?
2. Comment repérer ou amener une personne à faire une démarche de reconnaissance ? Faire connaître le référent Handicap ?
3. Comment accompagner un agent en arrêt de travail : suivi et retour ?

Troisième comité des employeurs publics (15 novembre 2016)

« Efficience économique et politique handicap : le recours aux secteurs protégé et adapté » :

- Monsieur Jean-Marc FROGER, délégué régional PDL de l'UNEA, dirigeant de Saprena et l'Albizia.
- Madame Catherine AMIEL, DIH FIPHFP : Les règles de la mobilisation du secteur protégé
 - Monsieur Jean-Luc DURAND, chargé de mission DIRECCTE : Suivi régional des entreprises adaptées
 - Monsieur Yoann PIPLIN, chargé de mission UNEA Grand Ouest : « Handimarket ».
 - Esatco de Blain



Information sur la déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés (24 mai 2016)

- Mieux appréhender les modalités de la DOETH pour les employeurs publics
- Qui est soumis à l'obligation d'emploi ? (6% de l'effectif total rémunéré ETR)
- Les spécificités de la fonction publique hospitalière
- Les effectifs ETP/ETR
- Les situations de reclassement
- Les emplois réservés
- Les dépenses déductibles

9

Formation sur l'approche juridique du reclassement (13 octobre 2016)

Objectif : Approfondir la notion de reclassement et de mesurer les droits et les devoirs de l'employeur face au reclassement. L'intervention de Mme MAZZA apporte une vision juridique du point des agents qu'elle défend dans le cadre de ses fonctions. La volonté est de clarifier les engagements de l'employeur et briser ses préjugés

- Obligations de l'employeur en matière de reclassement

La présentation du catalogue FIPHFP (29 novembre 2016)

Le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique a pour objectif d'accompagner les personnes en situation de handicap vers l'emploi public ou de les aider à conserver une activité professionnelle en compensant leur handicap.

Il intervient en complémentarité des dispositifs de droit commun (ex : OCPA, Sécurité sociale, mutuelle, PCH, FCH...) et vise à compenser le handicap.



Les aides proposées ne sont pas accessibles « de droit » aux employeurs, et le FIPHFP se réserve la possibilité d'accorder ou non la prise en charge d'une aide en fonction de la situation d'espèce.

OUTIL de MOBILITÉ
entre les **TROIS FONCTIONS**
PUBLIQUES
(cliquez sur le titre)



L'objectif de cet outil de mobilité entre les trois fonctions publiques est de fournir aux acteurs de terrain une base de données sur les métiers qui demandent le plus souvent une intervention en termes de reclassement ou de transition professionnelle. 79 métiers sont installés sur le site HANDIPACTE PAYS DE LA LOIRE.

L'installation d'un guide pratique et numérique de pratiques existantes sur le territoire
(décembre 2016)

Une liste de 44 thèmes est installée sur le site HANDIPACTE pour suggérer la construction des fiches correspondantes. 10 fiches ont été réalisées durant l'année 2016.

L'objectif est de réaliser un guide réunissant 30 fiches de pratiques professionnelles existantes sur le territoire des Pays de la Loire.

GUIDE DES BONNES PRATIQUES
ET
PROJETS INNOVANTS

mai 2016

Intégrer une personne en situation de handicap psychique

Fiche d'expérience dans la fonction publique d'Etat en Maine et Loire

[\(Voir la publication\)](#)

Engager une politique Handicap

Fiche BP n°1

(voir la publication) En cours de réalisation

Sensibiliser au handicap : e-sensibilisation d'une demi-journée

[\(voir le lien\)](#)

Mettre en œuvre une politique handicap intégrée

Fiche BP n°2

(voir la publication) En cours de réalisation